

Grandson, au cœur de sa région

De nombreux vestiges découverts sur le territoire de la commune permettent d'attester d'une occupation datant du néolithique, principalement sur les bords du lac. Les stations lacustres de Corcelettes et de la Poissine sont connues depuis la fin du XIX^e siècle. Un nouveau site palafittique vient d'être identifié, à proximité du camping des Pins à Corcelettes, à une profondeur non encore atteinte lors de fouilles précédentes. Un menhir se dresse dans les hauts de Grandson, le long de la route menant à Fiez. Actuellement, un important chantier pour la réalisation d'une nouvelle route vient de mettre au jour de nombreux vestiges archéologiques de l'âge du bronze.

L'origine du bourg médiéval date des X^e-XI^es siècles, époque de la construction de deux importants édifices que sont le château et le prieuré Saint-Jean-Baptiste, devenu ultérieurement l'église paroissiale. Progressivement entourées de murailles, les habitations du vieux bourg furent édifiées sur et entre les deux collines du temple et du château. Les grands incendies de 1378 et 1466 détruisirent la majeure partie de la vieille ville. Peu après éclatèrent les guerres de Bourgogne. Les Confédérés s'emparèrent de Grandson en 1475, lors de leur première expédition dans le pays de Vaud. En 1476, suite aux défaites du duc de Bourgogne à Grandson et Morat, le traité de Fribourg érigea la ville et sa contrée en baillage commun régi alternativement par Berne et Fribourg. Les armoiries des baillis qui se succédèrent tous les cinq puis trois ans, jusqu'en 1789, ornent la salle du Conseil communal. Les fac-similés sont visibles dans la salle d'armes du château, lieu où elles se trouvaient à leur origine.

Plus grand des seigneurs de la dynastie de Grandson, Othon I^{er} régna sur la contrée lors de l'extension maximale de la Seigneurie dépendant du château



D'azur au soleil d'or soutenu d'un croissant du même.

Ancien bourg fortifié sous la protection d'un château prestigieux, Grandson jouit dès le XIV^e siècle de franchises octroyées par ses seigneurs. Il n'est donc pas surprenant que la ville ait possédé au XV^e siècle déjà un sceau en argent, gravé à ses armes. Un autre, en cuivre porte la date de 1599. De fort belle venue, il montre aussi l'ancienne devise parlante : *Petite cloche fait grand son.*

de Grandson qui s'étendait alors jusqu'à La Sarraz, depuis la frontière neuchâteloise, soit une grande partie de l'actuel district du Jura-Nord vaudois.

Ce seigneur fit fortune au service de la Couronne d'Angleterre. On lui doit la construction de plusieurs monastères, dont celui encore existant de la Lance à Concise. Son dernier descendant, Othon 3 de Grandson, poète reconnu de son époque, fut tué lors d'un duel par le seigneur d'Estavayer. C'est ainsi que la famille des Grandson s'éteignit.

L'église Saint-Jean-Baptiste, une des neuf églises appartenant au canton de Vaud, a vu sa restauration centennale être réa-

lisée par le Canton et la Confédération. Près d'une dizaine d'années de travaux ont conduit à cette rénovation complète. Alliant la volonté de faire apparaître la structure historique du bâtiment tout en rénovant de façon contemporaine les sols et ameublements, les architectes, historiens et spécialistes des monuments historiques ont réalisé ainsi une revitalisation de l'église paroissiale. Un rapprochement avec la commune siège de l'abbaye-mère de la Chaise Dieu, en Auvergne, a fait adhérer Grandson au réseau européen des sites casadéens. Depuis plus cinq ans le château de Grandson est en rénovation par sa fon-



L'ESSENTIEL

Municipalité de gauche à droite : Leu Métille Christine, Willer Dominique, Di Franco Francesco, Perrinjaquet Evelyne, Vialatte Antonio, Gigandet Nathalie, Payot François (syndic). Secrétaire municipal : Beauverd Eric. Boursière : Léglise Dominique. Séance de la municipalité : lundi, à 16h30. Conseil communal : 50 membres. **ADRESSES UTILES:** Greffe: rue Basse 57, 1422 Grandson. Heures d'ouverture: lu: 14h-17h; ma: 9h-12h30 / 14h-17h; me: 9h-12h / 14h-17h30; je: 9h-12h / 14h-17h; ve: 9h-12h. Tél. 024 447 00 09. E-mail: greffe@grandson.ch. Poste de gendarmerie: tél. 117. Service du feu: tél. 118.

dation propriétaire, la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG). Quelque 12,5 millions y ont déjà été investis. Le chemin de ronde sera dorénavant entièrement visitable et de nombreuses nouvelles surfaces muséales créées. Ce château est la deuxième plus vaste demeure-forteresse de Suisse. Les travaux en cours ont permis de nombreuses découvertes. En particulier des peintures des XVI^e et XVIII^e siècles, datant de l'occupation bernoise et fribourgeoise. Devenu chef-lieu du district du même nom lors de l'indépendance vaudoise, la nouvelle constitution vit Grandson perdre ce titre. Toutes les administrations cantonales siégeant à Grandson ont été relocalisées à Yverdon, chef-lieu du district Jura-Nord vaudois. Une salle de mariage permet aux habitants de notre commune et de la région de célébrer leur union dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. Depuis une année, des célébrations ont également lieu au château, retenu comme lieu d'exception par l'Etat-civil.

Notre territoire s'étend sur 785 hectares, du hameau des Tuileries à l'ouest au hameau de la Poissine à l'est. Hors le bourg de Grandson au centre, la commune comprend encore les hameaux de Corcelettes, Bru, Péroset et la Péraudettaz. La rivière de l'Arnon marque la frontière nord de notre commune, du lac jusqu'à Péroset, avec les communes voisines de Champagne et de Fiez. A l'ouest, c'est la Brinaz qui marque notre frontière communale avec les communes de Montagny-près-Yverdon et Valeys-sous-Montagny. Le ruisseau du Grandsonnet définit quant à lui partiellement notre limite avec la Commune de Giez.

Sur les hauts du Jura, dans l'enclave de la commune de Fiez sise derrière le Chasseron, notre commune est propriétaire des alpages des Grandsonnaz Dessus et Dessous, soit quelques 220 000 m² de pâturages et de forêts. Elle y pos-

sède une des dernières fromageries du Jura vaudois, chauffant encore au feu de bois. Un programme d'investissement de plus d'un million de francs a permis de rénover ces alpages et la fromagerie, marquant ainsi notre volonté de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement pour les estivages des exploitants agricoles de plaine.

Actuellement, nous comptons quelque 3320 habitants. Notre commune recense encore plusieurs exploitations agricoles. Sans compter les écoles et CMS, 199 employeurs offrent 1176 places de travail et d'apprentissage. Plusieurs institutions siègent à Grandson, dont la Fondation Bartimée et le Repuis, accueillant de nombreux jeunes en formation.

Grandson est un centre régional selon le plan directeur cantonal. Nous accueillons ainsi pour notre région un centre médico-social, le siège de l'arrondissement scolaire primaire et secondaire qui totalise quelque 1400 élèves, un détachement de premier secours (DPS) du SDIS régional, des structures d'accueil pour les enfants (Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs RADEGE) offrant plus de nonante places sur notre commune, pour les 0 à 12 ans, un poste de gendarmerie, une antenne de la Région d'action sociale (RAS) du Nord vaudois, ouverte à 50%. L'administration communale soutient par ses prestations de nombreuses associations et organisations intercommunales.

L'antenne de l'office du tourisme régional, située dans les locaux de la Maison des Terroirs à la rue Haute, permet une synergie entre promotion des produits du terroir et des sites régionaux. La carte du tourisme et de l'accueil est importante pour nous, trois campings et un hôtel, le bourg historique et le château recensant plus de 30 000 visiteurs en 2016, ainsi que le lac et ses multiples plages publiques, sont autant d'atouts que nous offrons. La commune a également ren-

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Syndic:
François Payot

Nom de la commune: Grandson
Nom des habitants: Les Grandsonnois
Sobriquet des habitants:
Les Bocans (les Boucs)
District: Jura-Nord vaudois
Surface: 785 ha

Arrondissement électoral:

Jura-Nord vaudois
Nombre d'habitants: 3295 (au 1.12.2017)
Nombre de ménages: 1442 (au 1.12.2017)
Structure de la population:
1624 hommes et 1671 femmes
Taux d'imposition: 69
Jour de marché: vendredi
Paroisses: protestante et catholique
Manifestations communales:
Fête médiévale – Brandons – Régates –
Fête de la musique – Festival de théâtre –
Vide-galettes – Petit Pâques – etc.
Sociétés locales:
Amis du Château – Pro Grandson –
Société de développement des Tuileries –
Gym – Chœur – Théâtre – etc.
Autres:
Fondation du château de Grandson –
Eglise médiévale – Alpage
La Grandsonnaz

Toujours là où il y a des chiffres.

Parlons ensemble
de vos placements.

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie

Grandson A votre service...



Café
du
Commerce

Carte sans gluten ni lactose
et végétarienne

Chez Pierre

Place du Château
1422 Grandson
024 445 10 43

www.cafedocommerce.ch
info@cafedocommerce.ch

SPÉCIALITÉS MÉDIÉVALES



L'Arboulastre
LES PORTES DU TEMPS

Restaurant | Pizzeria | Traiteur

Rue Basse 4
1422 Grandson

www.larboulastre.ch
info@larboulastre.ch

+41 24 445 69 97



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
www.boucherieherren.ch

Viande et service
de 1^{re} qualité
Charcuteries maison

Rue Basse 5
1422 Grandson
Tél. 024 445 33 89

Horaires: 7h30 - 12h15/
14h - 18h30
Mercredi après-midi fermé
Samedi NON STOP
7h30 - 15h

Médailles d'or
Saucisson vaudois
Saucisse aux choux
Jambon de campagne



BEATI FRERES SA
Maçonnerie - Génie Civil - Revêtements
Rue de l'Industrie 1 - Les Tuileries
1422 Grandson
024 447 00 60

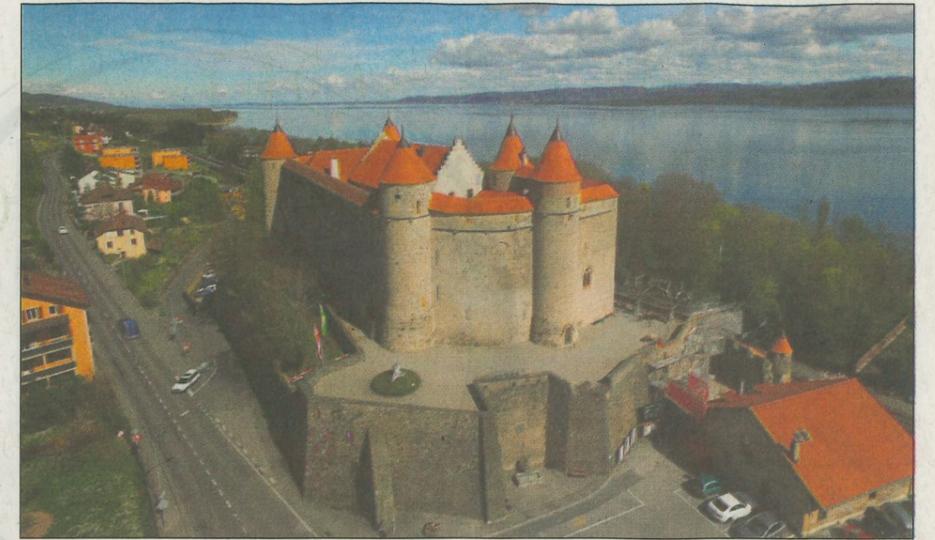
forcé son attractivité en construisant en 2006 une salle moderne de spectacles et de manifestations de 450 places. Cette installation avec son restaurant, sise à proximité du débarcadère de la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), offre des conditions uniques pour organiser des assemblées, séminaires, expositions ou réceptions directement sur les bords du lac de Neuchâtel.

Grandson, avec sept autres communes, fait partie de l'agglomération yverdonnoise. Le projet AggloY a été reconnu en 2007 par la Confédération et soutenu par le Canton. A travers lui, c'est toute une nouvelle vision de collaborations et de coordinations intercommunales qui s'est mise en place. Nos projets d'urbanisation, de transports publics, de déplacements et d'aménagements du territoire s'élaborent avec une volonté de partager nos intentions de développements dans l'agglomération.

Notre commune a pu être raccordée au réseau RER cantonal comme tête de ligne en 2015. Depuis Yverdon gare ce sont les transports régionaux, par la desserte de CarPostal, qui proposent une offre horaire de transports. A terme, nous devrions avoir une cadence de bus toutes les 20 minutes voire moins. Sur le plan de la mobilité douce, des pistes cyclables doivent être construites le long de la route cantonale en site propre nous reliant au centre d'Yverdon-les-Bains. Une augmentation de la capacité d'accueillir jusqu'à 1300 nouveaux habitants devrait à terme être légalisée selon le PDCOM de 2012. Inaugurée en 2017 la transformation des rues Haute et Jean-Lecomte a vu le centre de Grandson finir la première étape de sa requalification selon le projet AggloY. Ces réaménagements ont permis de pratiquement supprimer tout parcage de véhicules dans ces rues, les rendant essentiellement piétonnes.

Si la place du Château a vu un Plan de quartier être adopté en 2013, sa réalisation est encore reportée pour des raisons de coûts quant à la construction d'un parking souterrain. Le projet en cours de PPA sur le coteau des Remparts doit résoudre ce problème important pour la revitalisation de cœur commerçant et touristique de notre bourg historique. Nous espérons bien que la législation en cours verra la majorité des réalisations projetées pouvoir être entreprises, les reports ayant été trop nombreux jusqu'à ce jour.

Sur le plan des infrastructures, d'importants investissements nous attendent pour terminer la mise en séparatif de toute la commune. Notre station d'épuration (STEP) intercommunale ne permettant pas à terme de répondre au traitement de nos eaux usées, le rattachement à la STEP de la ville d'Yverdon-les-Bains est programmé pour 2019-2020. Ceci se fera dans le cadre de la réalisation d'un réseau intercommunal reliant les



Le château

STEP de Concise-Onnens-Champagne à Grandson, puis Yverdon-les-Bains. Les micropolluants devraient y être traités également vers 2025.

Le réseau d'alimentation en eau potable est raccordé aux puits d'Onnens, gérés par l'Association des communes de la Région de Grandson (ACRG). Cependant, une modernisation du réseau doit être conduite et la création d'un nouveau réservoir réalisée à moyen terme entre Grandson et Giez.

Sur les hauts de la ville, la commune a pu légaliser une importante parcelle en zone d'utilité à Borné-Nau. Ceci a permis de réaliser une partie des nouvelles structures scolaires secondaires régionales et, d'ici à 2019-2020, un centre sportif indispensable à une bonne qualité des conditions d'enseignement des enfants de toute notre contrée.

Un Syndicat d'améliorations foncières conduit le projet de la légalisation du pôle de développement cantonal de la Poissine. C'est une quinzaine d'hectares qui devrait y accueillir des entreprises. Déjà partiellement occupé, ce secteur a l'avantage de pouvoir être raccordé aux voies CFF, de bénéficier d'un port industriel et de posséder un accès sans traversée de village le reliant directement à l'autoroute A5. Les problèmes de surfaces d'assolements (SDA) et de l'application de la LAT ralentissent considérablement la mise en place de ce PPA, pourtant reconnu d'importance par les autorités cantonales. Il y a peu, une installation unique en Suisse y a été inaugurée, permettant le tri et le recyclage des plastiques et PET en provenance de toute la Suisse.

Grandson bénéficie d'une offre importante d'activités associatives (plus de 40 sociétés locales). Les autorités communales ont toujours fortement soutenu ces sociétés, tant sportives, culturelles que musicales. Après des aides impor-

tantes pour la création du tennis, du port et d'une école de voile, des équipements des terrains de football et des salles de gymnastique, du stand de tir modernisé, le Conseil communal a récemment accordé une aide financière pour la modernisation et l'agrandissement de la piste de bicross (BMX). Ceci a été réalisé avec le soutien financier de la ville d'Yverdon-les-Bains. Le centre sportif de Borné-Nau offrira prochainement une salle triple, avec gradins et réfectoire, ainsi que des installations d'athlétisme. Sur le plan culturel, la société des Concerts de Grandson organise plusieurs concerts chaque année, au château ou à l'église. La Fondation du Croch'Pied bénéficie d'un caveau avec scène accueillant de nombreux spectacles tout au long de l'année. Points forts annuels, les Brandons en février et la Fête médiévale du château en août réunissent plusieurs milliers de participants. Les Amis du château organisent également des fêtes et expositions pour faire vivre, par et pour la population grandsonnoise, les murs historiques de notre forteresse.

Grandson vit au cœur de sa région. Elle en a forgé la destinée et doit continuer d'en assumer le rôle de relais entre la ville centre qu'est Yverdon-les-Bains et le périmètre rural des villages qui la sépare du canton de Neuchâtel. Le souci des autorités est donc autant de participer à un développement de type urbain que de type agricole et villageois. Grandson n'est pas une cité dortoir, autant de personnes venant y travailler que d'habitants sortant pour leurs occupations professionnelles. Vous avez pu vous rendre compte que les projets en cours et à venir sont encore nombreux, preuve de notre vitalité. Ce qui justifie toujours autant notre devise «petite cloche fait grand son». ■